
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

proposé par

MM. Evrard, Dodrimont, Jeholet et Mme Dock

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

Dans l'article 33 du projet de décret relatif aux implantations commerciales, le mot « vingt » est remplacé par le mot « quinze ».

JUSTIFICATION

Il est proposé d'aligner les délais sur ceux préconisés par l'article 116 du CWATUPE en matière de permis d'urbanisme.

Y. EVRARD
PH. DODRIMONT
P.-Y. JEHOLET
M. DOCK